

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00172

REPRESENTATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 102

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 119

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PEISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,

RECUE EN PREFECTURE
Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-0202001720

DATE D'ARCHIVAGE : 28 juillet 2020

M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

REPRESENTATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

Suite au renouvellement du Conseil Métropolitain, il convient de procéder à la désignation de représentants de Saint-Etienne Métropole dans les conditions prévues par les articles L 2121-21 et L 5211-7 du code général des collectivités territoriales pour les syndicats mixtes. A titre dérogatoire, l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 permet aux organes délibérants des EPCI de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations de leurs délégués au sein de ces syndicats.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux dispositions de la loi susvisée, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour l'ensemble des désignations.

Monsieur Le Président présente les désignations et les candidatures proposées.

Il s'agit de :

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
ADCF ASSEMBLEE DES DISTRICTS ET DES COMMUNES DE FRANCE	L'Assemblée des Communautés de France assure la promotion et la représentation de l'intercommunalité de projet. Elle fédère toutes les catégories d'intercommunalités à fiscalité propre et les accompagne au quotidien. Elle siège au sein de nombreuses instances nationales représentant les pouvoirs publics locaux. L'ADCF s'est dotée depuis 2016 de délégations régionales pour être au plus proche de ses adhérents et organiser le dialogue des communautés avec les nouvelles régions	1 représentant	Gaël PERDRIAU
ASSOCIATION FRANCE URBAINE Assemblée Générale	Association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires Adhésion de Saint-Etienne Métropole au titre des compétences déchets, énergie et réseaux de chaleur	3 représentants <i>(obligation de parité)</i>	Hervé REYNAUD Sylvie FAYOLLE Siham LABICH

ORGANISMES	OBJET	REPRESENTANTS	CANDIDATS PROPOSES
CNAS COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE	Organisme paritaire et associatif en charge de l'action sociale des agents de la Fonction Publique Territoriale	1 représentant titulaire	Denis BARRIOL
		1 représentant suppléant	Régis CADEGROS
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) DU CREMATORIUM DE MONTMARTRE	La Communauté d'Agglomération Loire- Forez, les communautés de Communes du Pays de Saint-Galmier, de Rochebaron à Chalencon et des Marches du Velay se sont associées avec Saint-Etienne Métropole pour créer la SPL chargée de la construction du crématorium et de son exploitation	Conseil d'Administration : 7 représentants	Gilles ARTIGUES, Christian JULIEN, David FARA, Julien VASSAL, Nora BERROUKECHE, Jean-Marc THELISSON, Kamel BOUCHOU
		Assemblée générale : 1 représentant	Gilles ARTIGUES

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats pour chaque désignation.

Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gaël PERDRIAU en tant que représentant de Saint-Etienne Métropole à l'ADCF ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Hervé REYNAUD, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Siham LABICH en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole à l'Assemblée Générale à l'Association France Urbaine ;

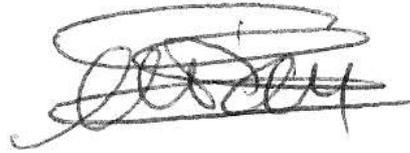
Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Denis BARRIOL en tant que représentant titulaire de Saint-Etienne Métropole au CNAS ;
- M. Régis CADEGROS en tant que représentant suppléant de Saint-Etienne Métropole au CNAS ;

Le Conseil Métropolitain désigne à l'unanimité :

- M. Gilles ARTIGUES, M. Christian JULIEN, M. David FARA, M. Julien VASSAL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Jean-Marc THELISSON, M. Kamel BOUCHOU en tant que représentants de Saint-Etienne Métropole au Conseil d'Administration de la SPL du crématorium de Montmartre ;
- M. Gilles ARTIGUES en tant que représentant de Saint-Etienne Métropole à l'Assemblée Générale de la SPL du crématorium de Montmartre.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU